



HÔTEL DE VILLE
aramon

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil Municipal du 18 octobre 2020 à 10h

Désignation du Secrétaire de Séance

Approbation du Procès-Verbal du 30 Juillet 2020

Ordre du jour de la séance

Informations du Maire

Décision du Maire – Article 2122-22 du CGCT

1°) NOMINATION DU REPRESENTANT AU SEIN DE LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE

2°) ZAC DES ROMPUDES – AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PARTICIPATION DES CONSTRUCTEURS AUX EQUIPEMENTS PUBLICS

3°) ZAC DES ROMPUDES – MISE EN PLACE D'UN PROJET URBAIN PARTENARIAL (PUP)

**4°) ZAC DES ROMPUDES – APPROBATION DU COMPTE RENDU ANNUEL DE LA COLLECTIVITE (CRAC)
(LE CRAC EST A VOTRE DISPOSITION AU SECRETARIAT DU MAIRE)**

5°) ZAC DES ROMPUDES – PROLONGATION DE LA CONCESSION D'AMENAGEMENT

6°) ZAC DES ROMPUDES – CONVENTION DE RETROCESSION – LOTISSEMENT PROMECIA

7°) DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE – ARTICLE L. 2122-22 DE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

8°) INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

9°) COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES – CLECT – DESIGNATION DES REPRESENTANTS

10°) SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MAINTIEN ET LA PROTECTION DES TRADITIONS, COUTUMES ET SITES CAMARGUAIS – DESIGNATION DES MEMBRES

11°) ADHESION A L'ASSOCIATION SITES ET CITES REMARQUABLES

12°) CONVENTION - MISE A DISPOSITION DU MINIBUS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD POUR LA CRECHE « LA RIBAMBELLE

13°) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE TROIS AGENTS A TEMPS NON COMPLET

14°) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – SUPPRESSION D’UN POSTE D’AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES (ATSEM) PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE ET CREATION D’UN POSTE D’ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2EME CLASSE

15°) CONTRAT D’APPRENTISSAGE – SERVICES AFFAIRES GENERALES ET POLICE MUNICIPALE

16°) RECOURS A UNE CONVENTION D’ACCUEIL POUR LES ACTIVITES DE LA MAISON EN PARTAGE

17°) RECOURS A DEUX CONVENTIONS DE STAGE POUR UN STAGIAIRE AU CENTRE DE LOISIRS

18°) PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LES AGENTS MOBILISES LORS DE L’ETAT D’URGENCE SANITAIRE LIE A LA COVID-19

19°) REGLEMENT DE SERVICE L’ART ET CREE ET CENTRE DE LOISIRS - MODIFICATION

20°) SERVICE L’ART ET CREE ET CENTRE DE LOISIRS – REMBOURSEMENT DE FAMILLES – EXERCICE 2019

21°) REMBOURSEMENT DES FRAIS DE REPAS ET DES JOURNEES DES ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES – EXERCICE 2020

22°) COMMUNES SINISTREES – AIDE EXCEPTIONNELLE